



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180329-24

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 mars 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 mars 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s : Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Carine BRODIN, Hélène BOUDON, Thierry BARTHELEMY

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**RÉHABILITATION DES INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
PROGRAMME 2017 : AVANCE DE CONTRIBUTION**

Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

49

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

54

Vu la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise du 11 octobre 2016 validant le programme 2017 de réhabilitation groupée d'installations d'assainissement non collectif.

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 27 octobre 2016 validant le programme 2017 de réhabilitation groupée d'installations d'assainissement non collectif.

Vu la délibération n°20171213-45 de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 13 décembre 2017 autorisant le versement anticipé à 10 usagers inclus dans le programme 2017 de réhabilitation groupée des installations d'assainissement non collectif.

Considérant que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne anime en 2017 un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif et assure le relai de financement de l'opération groupée afférente, conformément aux conventions passées avec le Département du Puy-de-Dôme et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Considérant que 8 usagers supplémentaires ont réalisé et payé leurs travaux et ont été contrôlés conformes par le SPANC (voir tableau ci-dessous) :

Commune de l'installation	Date du contrôle de réalisation conforme	Coût réel des travaux TTC	Aide agence réelle	Aide CD63 réelle	Aide totale
Mairie de Ste Agathe	10/11/2017	9 501,52 €	5 100,00 €	1 666,92 €	6 766,92 €
GOUTTEFANGEAS Vincent	13/11/2017	8 195,00 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
DUHAMEL PETIT Xavier	06/10/2017	9 768,00 €	5 100,00 €	1 483,34 €	6 583,34 €
BUISSON Bernard	16/11/2017	8 122,92 €	5 100,00 €	1 483,33 €	6 583,33 €
VALLARD Ginette	21/11/2017	8 626,73 €	5 100,00 €	1 491,66 €	6 591,66 €
TIBERINO Françoise	11/08/2017	10 458,80 €	5 100,00 €	1 475,00 €	6 575,00 €
VOILHAS Jean Claude	11/08/2017	10 128,80 €	5 100,00 €	1 475,00 €	6 575,00 €
PIREYRE Louis	22/02/2018	8 635,00 €	5 100,00 €	1 483,23 €	6 583,23 €
		TOTAL	35 700,00 €	11 958,49 €	47 658,49 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement des contributions attribuées à ces 8 usagers ayant déjà finalisé et payé leurs travaux contrôlés conformes, avant le versement à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne des aides par le Département et l'Agence de l'eau ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 50

Représentés : 4

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

